

# Appel à manifestation d'intérêt

## *Réinvente ton collègue* **2023-2024**

---

***Salles d'études et espaces de travail des élèves***

## Présentation générale

Le collège est un lieu de vie, de socialisation, de découvertes, d'expériences, de rencontres, il apprend à vivre ensemble, à grandir et à devenir un citoyen éduqué, sensible et ouvert sur le monde.

Alors que le bien-être au travail est une préoccupation actuelle d'importance, il serait tout aussi pertinent de questionner le bien-être à l'école. Lorsqu'ils sont interrogés sur le sujet, notamment au travers du projet « Imagine ton collège » et par le biais de projets émergents de transformation des espaces, les collégiens expriment leurs besoins de disposer de lieux pour se détendre, pour s'isoler, pour travailler seuls ou en groupes mais aussi leurs envies d'espaces végétalisés, d'éco responsabilité au cœur de leurs établissements.

La réflexion sur les bâtis scolaires porte des enjeux d'importance. L'organisation spatiale des classes et l'agencement des lieux partagés, peuvent, lorsqu'ils sont bien pensés dans un collège, favoriser les apprentissages, apporter un mieux-être collectif notable et permettre des offres pédagogiques plus diversifiées.

C'est sur ces enjeux que nous vous proposons de travailler ensemble.

### **Vous êtes convaincus qu'il est nécessaire de :**

- améliorer la qualité de vie au collège pour favoriser le bien-être des élèves et le plaisir d'apprendre ;
- améliorer le cadre de vie pour susciter la curiosité, les échanges, le plaisir d'apprendre et de s'y retrouver ;
- développer le sentiment d'appartenance des élèves à leur collège et à leur environnement proche ;
- développer l'autonomie des élèves en les impliquant davantage dans la vie de leur établissement et dans leurs apprentissages ;
- faciliter les coopérations, valoriser les collaborations, le vivre ensemble et le faire-ensemble
- développer la créativité ;
- reconnaître les singularités, inclure davantage et mieux ;
- créer des lieux permettant aux élèves de se retrouver pour se détendre, travailler ensemble ou tout simplement « se poser ».

**Vous aimeriez faire évoluer les espaces de travail des élèves, les salles d'études et peut-être d'autres espaces qu'ils pourraient investir (hall, couloirs...) en vous engageant dans un collectif et une démarche collaborative centrée sur les utilisateurs.**



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Vous avez à cœur d'intégrer dans cette démarche différents objectifs, parmi lesquels, par exemple :

- la mise en place d'espaces plus égalitaires ;
- l'ouverture du collège à son environnement extérieur proche (ex : formaliser des liens avec les associations locales afin d'ouvrir à la citoyenneté, etc.) ;
- l'intégration du numérique ;
  
- le développement d'offres pédagogiques variées ;
- la convivialité des espaces, le bien-être ;
- le développement de l'autonomie des élèves, leur responsabilisation ;
- ...

Le Département, la DSDEN et leurs partenaires vous proposent de coconstruire votre projet et réfléchir à la meilleure synergie possible pour construire des espaces d'apprentissage et de socialisation positifs et (actifs) dynamiques/agiles :



## Vous souhaitez vous lancer ?

Le projet devra et répondre aux 3 volets suivants :

### Innovation

Le projet devra comporter une dimension d'innovation pédagogique et / ou éducative (agencement des locaux et leurs fonctionnalités / organisation des enseignements / usage de nouveaux outils numériques / relation à l'élève / ouverture vers l'extérieur / accueil de public hétérogène...)

### Démarche collective, collaborative et implication des équipes

Le projet devra être co-construit avec l'ensemble des membres de l'établissement et les équipes devront se rendre disponibles pour participer à des temps d'accompagnement dédiés durant l'année scolaire (détaillés dans la partie calendrier)

### Evaluation

Dans le cas où le projet serait réalisé, le collège s'engage dans une démarche d'évaluation du projet afin de mesurer son impact sur le climat scolaire, le bien-être des élèves et l'apport pédagogique.

Avant de décider de vous engager dans cette démarche, il est conseillé d'évoquer le projet en amont avec votre gestionnaire de bâtiments qui pourra vous donner son avis sur sa faisabilité. Les collèges engagés dans un projet de rénovation/reconstruction ne sont pas éligibles.

## 5 collèges seront retenus pour l'année scolaire 2023/2024.

Votre projet devra préciser le ou les lieu(x) à transformer et évoquer une ou deux problématiques spécifiques à l'EPL par exemple : autonomiser l'élève, favoriser les coopérations ...

Les collèges intéressés devront déposer leur projet dans une enquête dédiée dans l'ENT oZe avant les vacances de la Toussaint puis le présenter oralement au retour des vacances dans le cas où il serait présélectionné.

## Les critères d'analyse des projets

- Implication de la communauté éducative (élèves, parents d'élèves, agents, équipe pédagogique et éducative, direction...)
- Caractère innovant et transformateur du projet
- Articulation avec le projet d'établissement / les dispositifs spécifiques mis en place dans le collège
- Pérennité du projet (vision à court, moyen et long terme)

## Les parties prenantes impliquées dans le projet

- Département des Hauts-de-Seine
- Education nationale : DSDEN des Hauts-de-Seine, Cellule Bâti scolaire du Rectorat de l'Académie de Versailles, DANE de Versailles
- Atelier Canopé des Hauts-de-Seine

## L'implication de l'établissement

Il est à noter que, en dehors des temps d'accompagnement (détaillés dans le calendrier ci-dessous), l'implication du collège à plus large échelle sera nécessaire pour s'assurer que le projet répond bien aux besoins de l'ensemble des utilisateurs. En outre, les livrables (modélisation / cahier des charges...) seront réalisés avec la participation active de l'établissement.

Ce projet de réaménagement des espaces de travail doit être en lien direct avec une réflexion globale sur la posture et les pratiques des adultes, en particulier de l'équipe de vie scolaire qui sera étroitement concernée par ces changements. Il ne s'agit pas d'un projet d'embellissement des espaces, même si la dimension esthétique reste importante pour favoriser le bien-être des usagers. Le mobilier est un moyen de mettre en œuvre les usages souhaités et non une fin en soi. Le projet doit s'inscrire dans une vraie volonté de faire évoluer le cadre et les pratiques et reste indissociable d'un accompagnement des personnels et des élèves pour intégrer ces changements.



## Le calendrier

Septembre - octobre 2023 : Appel à candidatures (Enquête en ligne dans l'ENT oZe)

7 novembre 2023 après-midi : Présentation orale du projet pour les collèges présélectionnés (en visio-conférence)

23 novembre 2023 : réunion de lancement (matin) suivie d'un atelier d'inspiration animé par Canopé (après-midi)

Décembre 2023 - janvier 2024 : Atelier d'identification des besoins - animé par la DANE (1/2 journée par collège)

Février - mars 2024 : Atelier de modélisation - animé par la DANE (1/2 journée par collège)

Avril 2024 : Présentation des projets des 5 établissements (1/2 journée collective)

mai- juin 2024 : Phase de consolidation (tests dans les collèges)

Fin juin 2024 : Bilan et réalisation du cahier des charges

Année 2024-2025 : Réalisation des travaux

